



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

---

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*Pour diffusion immédiate*

### **SAINT-JOSEPH-DU-LAC :**

#### **Un soutien financier important confirmé pour la réalisation d'un ouvrage de protection contre les inondations découlant des crues printanières**

**Saint-Joseph-du-Lac, le 27 septembre 2019** – Le conseil municipal de Saint-Joseph-du-Lac est heureux d'annoncer qu'un grand pas a été franchi en lien avec la réalisation d'un ouvrage de protection contre les inondations découlant des crues printanières.

#### **Une rencontre concluante et déterminante**

Le 18 septembre dernier, à l'hôtel de ville, s'est tenue une rencontre entre le conseil municipal et des représentants des ministères de la Sécurité publique, de l'Environnement et des Affaires municipales. Lors de celle-ci, le gouvernement provincial a confirmé qu'un important soutien financier, atteignant minimalement 75 % des coûts totaux, serait accordé au projet résilient de protection contre les inondations printanières sur le territoire joséphois.

#### **Une solution prisée depuis le printemps 2017**

Rappelons que la municipalité a déposé, en 2018, une demande d'aide financière par le biais du Cadre de prévention des sinistres (CPA), un programme gouvernemental mis de l'avant par le ministère de la Sécurité publique. La demande visait deux objectifs, soit l'obtention d'un soutien financier pour la construction d'ouvrages de protection contre les inondations et la réalisation d'études exhaustives d'avant-projet pour valider la légitimité et le fonctionnement réel de la solution proposée.

En juin 2019, le ministère de la Sécurité publique annonçait l'octroi de plus de 4 M\$ à quatre projets de recherche sur le comportement des eaux menés par l'Université Laval, dont l'un s'est déroulé ici à Saint-Joseph-du-Lac. Cette recherche visait à analyser les risques et d'identifier des solutions pour réduire les sinistres découlant des inondations. Grâce à cette recherche, le ministère de la Sécurité publique a pu confirmer que le projet d'implantation d'une infrastructure stratégique de contrôle des crues et du rehaussement d'une partie des rues Joseph et Florence, tel que proposé par la Municipalité, constitue effectivement la solution la plus viable et efficace pour gérer la montée des eaux à Saint-Joseph-du-Lac.

« Je ne pourrais être plus heureux des conclusions de cette rencontre, qui a permis d’officialiser cette aide financière indispensable à la réalisation de cet important projet. Mon objectif et celui du conseil municipal demeure d’assurer la sécurité des citoyens et le bon fonctionnement des infrastructures municipales, pour limiter le plus possible les impacts de la crue sur la vie quotidienne. Aujourd’hui, un grand pas a été franchi, et la marche continue! », explique le maire de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx.

### **Avancées prochaines du projet**

La Municipalité peut donc désormais mandater ses professionnels, qui auront pour but d’élaborer des plans et devis aux fins de la construction des ouvrages de protection et d’en préciser les coûts afférents. La phase de réalisation des plans et devis s’échelonnnera sur une période de 6 à 8 mois, incluant le processus d’autorisation et d’approbation auprès des instances gouvernementales. De ce fait, la Municipalité pourra entamer des travaux de construction dès l’été 2020.

Dans les prochains mois, la municipalité tiendra une séance d’information publique visant à informer les citoyens des avancées du projet et à répondre aux interrogations concernant celui-ci. La date sera communiquée par le biais de toutes les plateformes de communication de la Municipalité. De plus, les résidents et les commerçants situés dans le secteur le plus touché par la crue printanière seront directement contactés pour assister à cette rencontre.

- 30 -

Renseignements : Marie-Michelle Crevier  
Responsable des communications  
450 623-1072 poste 233  
mmcrevier@sjdl.qc.ca